

Bilan démographique 2020

Insee Dossier

n° 9

Octobre 2021



Coordination

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication

Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef

Thierry Geay
Philippe Mossant

Contributeurs

Emma Bianco
Medhy Martin

Mise en page

Jouve

Bureau de presse

04 78 63 26 26

ISSN : 2556-4897 (en ligne)

©Insee 2021

Avant-propos

Ce nouveau numéro de la collection Insee Dossier présente le bilan démographique 2020 de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il est structuré en cinq parties :

- la population et son évolution,
- la natalité et la fécondité,
- la mortalité,
- la structure par âge de la population et son espérance de vie,
- les unions et les ruptures.

Depuis le début de la crise sanitaire, l'Insee est mobilisé pour analyser les conséquences de la pandémie sur les populations et sur l'activité économique.

Ce numéro met en lumière l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la démographie de la région, que ce soit sur les décès bien sûr, mais également sur les naissances, les mariages et l'espérance de vie.

Il s'appuie sur les données disponibles les plus récentes.

Au-delà de l'année 2020, si particulière, ce dossier revient sur les tendances démographiques récentes comme plus anciennes.

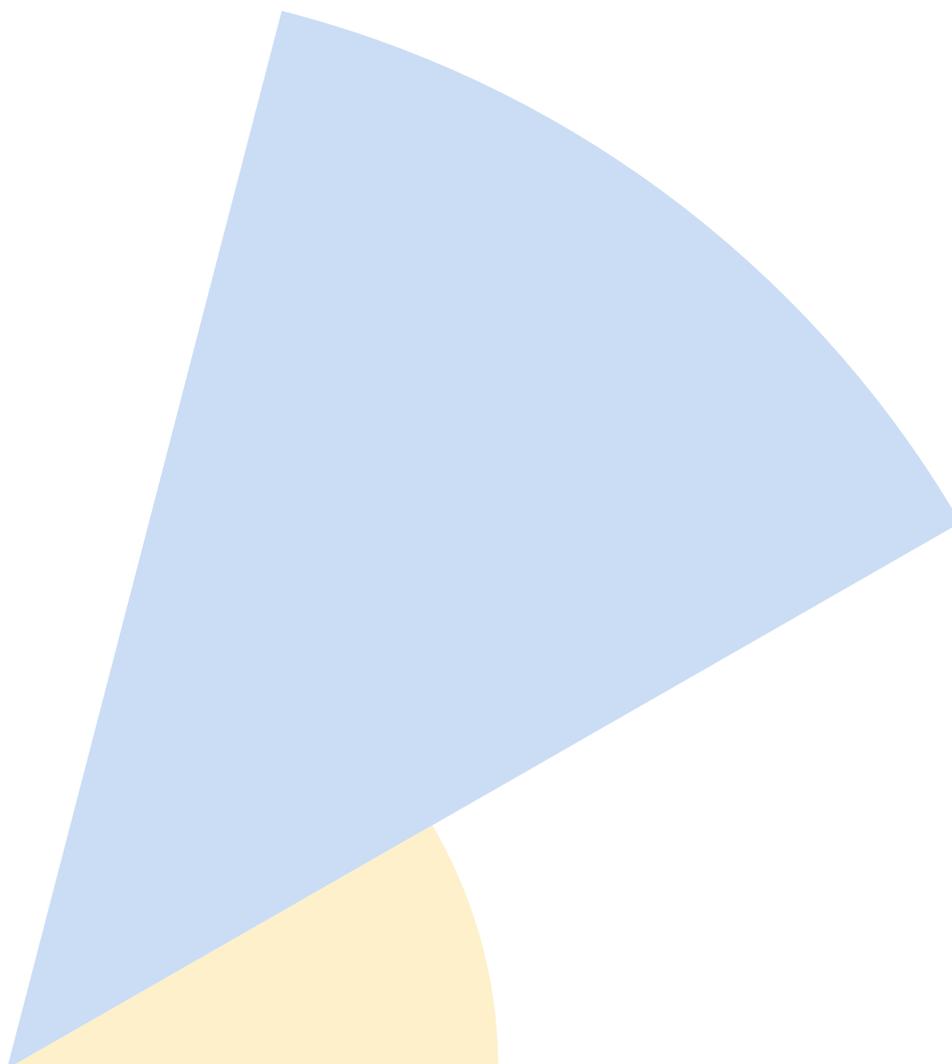
Bonne lecture.

Jean-Philippe Grouthier
Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Sommaire

Population	3
Un tiers d'habitants en plus depuis 1975, mais la croissance ralentit.....	4
Natalité et fécondité	7
Baisse des naissances et de la fécondité sur la dernière décennie.....	8
Mortalité	11
Une augmentation des décès consécutive au papy-boom et à la crise sanitaire.....	12
Structure par âge de la population et espérance de vie	15
L'espérance de vie diminue pour la première fois en 2020.....	16
Unions et ruptures	19
Moins de mariages et plus de ruptures d'union.....	20
Définitions et méthodologie	23

Population



Un tiers d'habitants en plus depuis 1975, mais la croissance ralentit

La région Auvergne-Rhône-Alpes a connu un fort développement de sa population ces 45 dernières années. La tendance ralentit sur la période récente mais reste plus forte que celle de l'ensemble de la France métropolitaine. La population des départements évolue de manière très disparate : l'Allier et le Cantal perdent des habitants tandis que l'Ain et la Haute-Savoie affichent des croissances soutenues.

Auvergne-Rhône-Alpes : deuxième région la plus peuplée après l'Île-de-France

Au 1^{er} janvier 2021, la population d'Auvergne-Rhône-Alpes est estimée à 8,1 millions d'habitants ► **figure 1**, soit 12,4 % du total métropolitain. C'est la deuxième région la plus peuplée après l'Île-de-France (12 millions d'habitants), et devant la Nouvelle-Aquitaine, l'Occitanie et les Hauts-de-France (6 millions). En raison d'une mortalité plus précoce des hommes, les femmes sont plus nombreuses et représentent 51,4 % de la population régionale. La croissance du nombre d'habitants (+ 32 % depuis 1975) est plus importante que celle de la France métropolitaine (+ 24 %) ► **figure 2**. La région a connu des périodes d'augmentation de population conséquentes à la fin des années 1980 et de 2000 à 2015. Elle affiche ainsi la cinquième plus forte progression après la Corse (+ 54 %), l'Occitanie (+ 47 %), les Pays de la Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 39 %).

Une croissance qui faiblit

Entre 2013 et 2018, la population de la région a crû de 0,6 % par an en moyenne. L'accroissement s'atténue. Il était de + 0,8 % en moyenne chaque année entre 2008 et 2013, et selon les estimations d'évolution récentes, il ralentirait encore entre 2018 et 2021. Il reste cependant plus élevé que celui de l'ensemble de la France métropolitaine (+ 0,4 % en moyenne par an entre 2013 et 2018) mais moins que la Corse (+ 1,1 %), l'Occitanie (+ 0,7 %) et les Pays de la Loire (+ 0,7 %) aux **saldes migratoires** importants ► **figure 3**.

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'excédent des naissances sur les décès (+ 0,4 %) participe davantage à la croissance de la population entre 2013 et 2018 que les mouvements migratoires (+ 0,2 %).

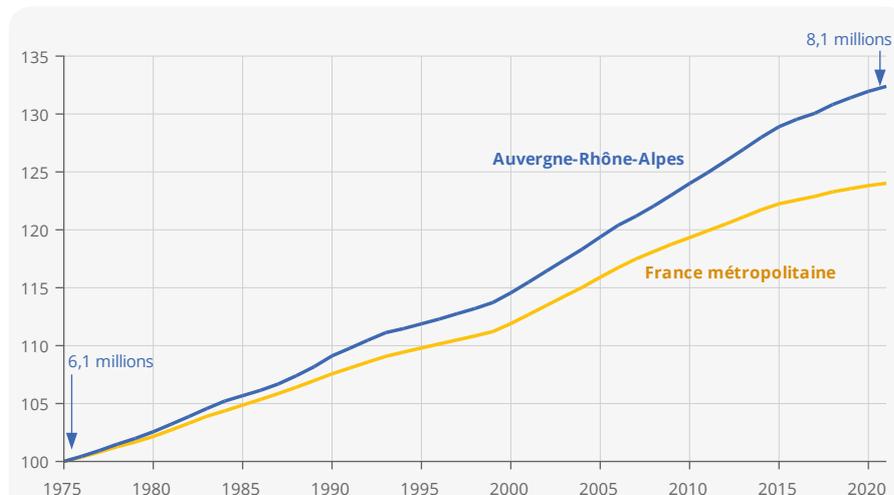
► 1. Population par département et évolution entre 2013 et 2018

Département	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2021	Population au 1 ^{er} janvier 2018	Variation annuelle moyenne 2013-2018 (en %)		
			Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties
Ain	662 244	647 634	+ 0,9	+ 0,4	+ 0,5
Allier	331 745	337 171	- 0,4	- 0,4	+ 0,0
Ardèche	327 775	326 606	+ 0,4	- 0,1	+ 0,5
Cantal	143 280	144 765	- 0,3	- 0,6	+ 0,3
Drôme	523 122	514 732	+ 0,8	+ 0,2	+ 0,6
Isère	1 271 078	1 263 563	+ 0,5	+ 0,5	+ 0,0
Loire	765 283	763 441	+ 0,2	+ 0,2	+ 0,0
Haute-Loire	227 546	227 552	+ 0,1	- 0,2	+ 0,3
Puy-de-Dôme	669 477	659 048	+ 0,6	+ 0,1	+ 0,5
Rhône	1 892 753	1 859 524	+ 0,9	+ 0,8	+ 0,1
Savoie	437 659	433 724	+ 0,5	+ 0,2	+ 0,3
Haute-Savoie	838 480	816 699	+ 1,2	+ 0,6	+ 0,6
Auvergne-Rhône-Alpes	8 090 442	7 994 459	+ 0,6	+ 0,4	+ 0,2
France métropolitaine	65 235 843	64 844 037	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,1

Lecture : Auvergne-Rhône-Alpes compte 7 994 459 habitants au 1^{er} janvier 2018 d'après le Recensement de la population. Sa population est estimée à 8 090 442 habitants au 1^{er} janvier 2021. Entre 2013 et 2018, la population a crû de 0,6 % par an en moyenne : + 0,4 % dû au solde naturel (différence entre les naissances et les décès) et + 0,2 % dû au solde apparent des arrivées et des départs.

Source : Insee, Recensements de la population et estimations de population (résultats provisoires)

► 2. Évolution de la population en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine entre 1975 et 2021 (base 100 en 1975)



Lecture : entre 1975 et 2021, la population d'Auvergne-Rhône-Alpes a augmenté de 32 % (indice de 132), celle de France métropolitaine de 24 % (indice de 124). En 1975, la population d'Auvergne-Rhône-Alpes était de 6,1 millions d'habitants ; elle est estimée à 8,1 millions en 2021.

Source : Insee, Recensements de la population et estimations de population (résultats provisoires en 2019, 2020, 2021 arrêtés en mars 2021)

Sur la période récente 2018-2021, le **solde naturel** et le solde migratoire participeraient à parts égales à l'évolution de la population.

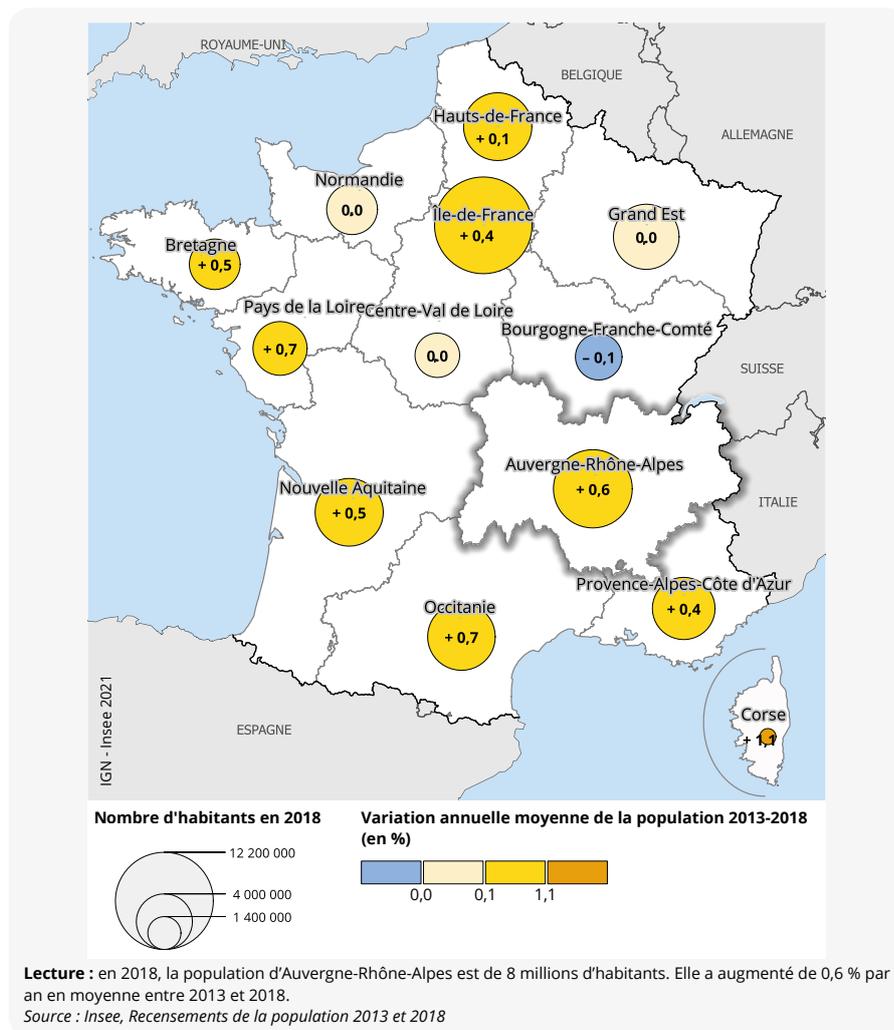
Des évolutions contrastées selon les départements

Depuis 1975, deux départements perdent des habitants : l'Allier (- 13 %) et le Cantal (- 14 %) qui subissent l'exode des jeunes partant pour leurs études et leur premier emploi. Les autres territoires ont connu des augmentations inégales. Les progressions sont fulgurantes en Haute-Savoie (+ 88 %) et dans l'Ain (+ 76 %), portées notamment par l'ouverture du travail transfrontalier avec la Suisse. Celle de la Loire, en revanche, est bien plus modeste (+ 3 %), souffrant de nombreuses fermetures d'industries, minières en particulier.

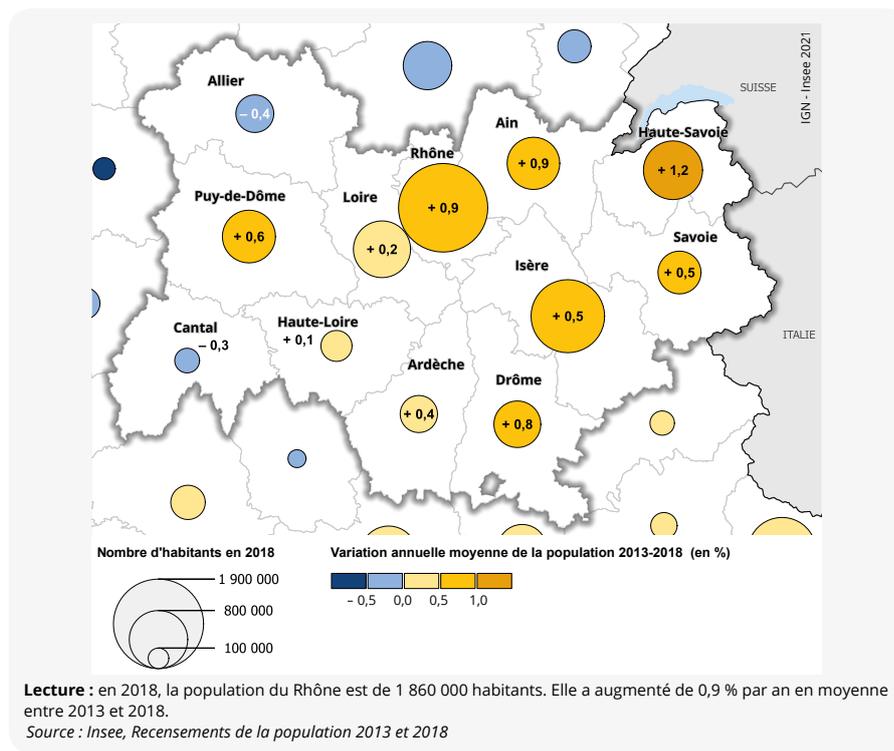
Les rythmes de croissance de tous les départements ralentissent néanmoins et sont plus faibles entre 2013 et 2018 qu'entre 2008 et 2013. Depuis 2018, les populations de l'Allier et du Cantal décroîtraient toujours, tandis que celles de la Haute-Savoie et de l'Ain afficheraient encore des croissances soutenues.

Entre 2013 et 2018, les moteurs de l'évolution démographique des départements diffèrent ► **figure 4**. Dans l'Allier, le solde des migrations est nul et l'excédent des décès sur les naissances entraîne une diminution de la population. Dans le Cantal, il s'installe plus de personnes qu'il n'en part, mais ce solde positif des migrations ne suffit pas à compenser un solde naturel négatif. Le Rhône, l'Isère et la Loire gagnent surtout des habitants grâce à l'excédent des naissances sur les décès et moins grâce aux migrations. La Haute-Savoie bénéficie de soldes naturel et migratoire très élevés qui lui permettent une forte croissance. Dans les autres départements de la région, les migrations jouent un rôle plus important que le solde naturel dans l'augmentation de la population.

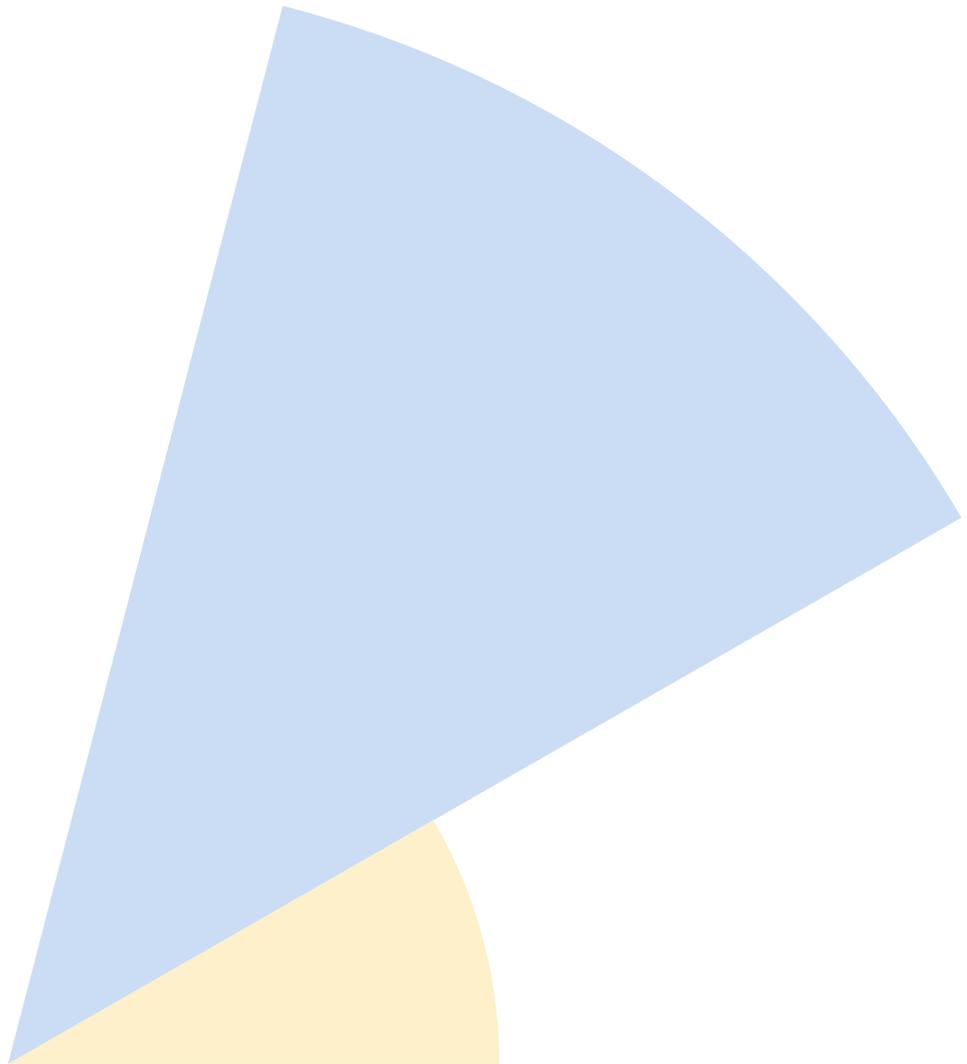
► 3. Populations régionales 2018 et variation annuelle moyenne entre 2013 et 2018



► 4. Populations départementales 2018 et variation annuelle moyenne entre 2013 et 2018



Natalité et fécondité



Baisse des naissances et de la fécondité sur la dernière décennie

Dans la région, le nombre annuel de naissances a légèrement augmenté depuis 1975, mais une baisse s'est amorcée ces dernières années. La crise sanitaire liée au Covid-19 a contribué à accélérer ce fléchissement, particulièrement en fin d'année 2020. Le nombre d'enfants pour 1 000 habitants est similaire dans la région à ce qu'il est en France métropolitaine. Les femmes ont en moyenne autant d'enfants qu'à la fin des années 1970, mais elles accouchent de leurs enfants plus tardivement.

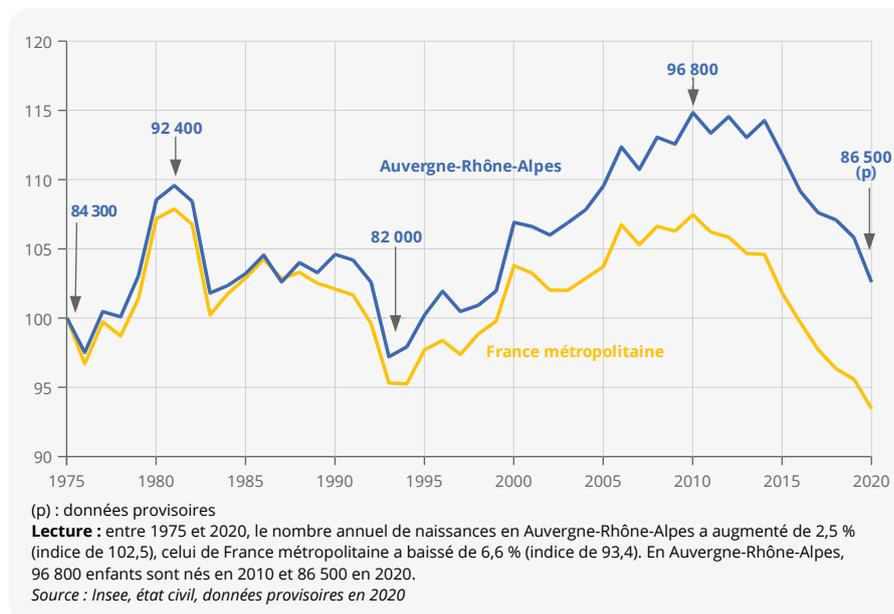
Un déclin des naissances depuis 2014

En 2020, 86 500 enfants sont nés dans la région, soit 12,4 % des nouveaux-nés métropolitains. Plus de la moitié des naissances concernent des mères vivant dans le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie. En Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre de naissances a augmenté de 2,5 % depuis 1975, alors qu'il a diminué de 6,6 % en France métropolitaine. Il a explosé en Occitanie et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (en augmentation de plus de 25 %), alors qu'il s'est effondré en Bourgogne-Franche-Comté, dans les Hauts-de-France et dans le Grand Est (- 30 % ou plus). Au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, le Cantal (- 50 %) et l'Allier (- 38 %) ont connu de fortes baisses, dues au vieillissement de leur population, tandis que le nombre de naissances augmente fortement en Haute-Savoie (+ 50 %) et dans l'Ain (+ 38 %), en lien avec l'arrivée de nombreuses personnes en âge d'avoir des enfants dans ces départements. Toutefois, l'évolution des naissances est irrégulière. Les creux de naissances de 1976, 1993 et 2020 contrastent avec les pics de 1981 et 2010

► **figure 1.** Le nombre de naissances annuelles s'amenuise depuis 2014 (en Auvergne-Rhône-Alpes, - 10 % en 2020 comparativement à 2014, - 11 % en France métropolitaine). Tous les départements de la région subissent cette baisse. L'Allier (- 18 %), l'Ardèche (- 15 %) et le Cantal (- 15 %) sont particulièrement affectés, alors que c'est moins le cas de la Haute-Savoie (- 3 %) et de l'Ain (- 7 %).

Les naissances revêtent un caractère saisonnier. Ces dernières années, il y a plus de naissances l'été que l'hiver, avec un pic en juillet et août et un creux en février et mars. Au niveau national, la saisonnalité

► 1. Évolution des naissances en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine entre 1975 et 2020 (base 100 en 1975)



des naissances s'est quasiment inversée en un siècle. Du milieu du 19^e siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les naissances étaient les plus nombreuses entre février et avril. Le pic annuel s'est décalé au printemps pendant le baby-boom, puis, depuis les années 1990, au début de l'été. *A contrario*, jusqu'à la fin du baby-boom, un creux des naissances avait lieu à l'automne. Il commence à s'estomper dans les années 1980 et se décale vers l'hiver. La répartition des naissances selon les jours de la semaine s'est aussi modifiée. Entre la fin des années 1960 et les années 1990, avec la médicalisation des naissances, de moins en moins d'accouchements ont eu lieu le week-end. Depuis 1997, la part des naissances le week-end repart à la hausse, mais les samedis et dimanches restent tout de même les jours où naissent le moins d'enfants.

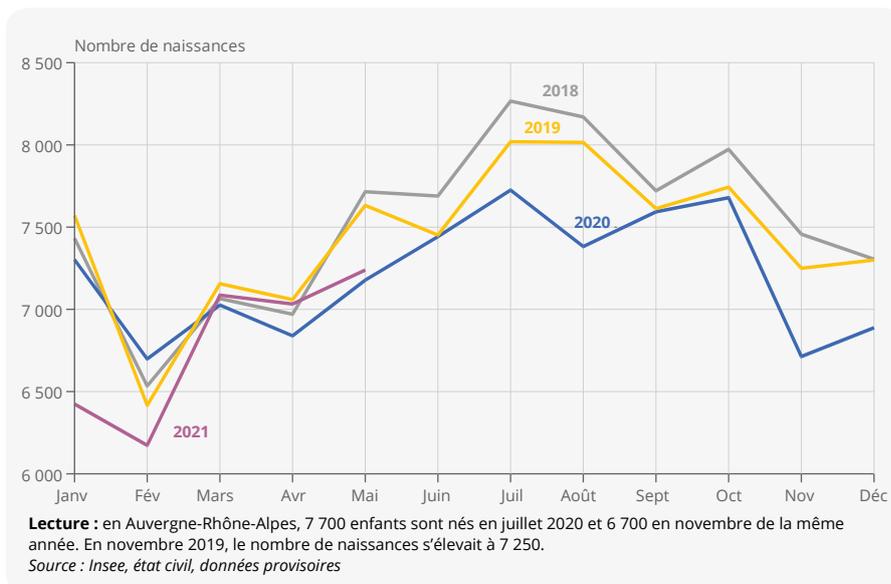
Un impact de la crise sanitaire sur les naissances

En 2020, en Auvergne-Rhône-Alpes, 2 800 naissances de moins ont été comptabilisées par rapport à 2019, soit une baisse de 3 % (- 2,4 % en France métropolitaine). Ce tassement est près de trois fois plus fort que celui déjà observé l'année précédente (- 1 000 naissances entre 2018 et 2019). En 2020, le nombre mensuel de naissances est inférieur aux années précédentes presque toute l'année. La forte baisse se fait particulièrement sentir fin 2020-début 2021, de novembre à février ► **figure 2**, soit neuf mois après l'aggravation de la crise sanitaire et le renforcement des mesures de restriction (confinement strict de deux mois à partir de mars 2020). Le climat social anxigène et la situation difficile du milieu hospitalier ont probablement conduit nombre de couples à reporter les maternités à

une date ultérieure, plus sécurisante. Ainsi, la fin du confinement et la levée de nombreuses restrictions pendant l'été conduit à une reprise des naissances neuf mois plus tard, en mars et avril 2021. En mai, le nombre de naissances se maintient à un niveau équivalent à 2020, mais inférieur à 2018 et 2019.

La diminution du nombre de naissances en 2020 concerne tous les départements de la région, sauf le Cantal (+ 1,3 %), mais l'année précédente ce département enregistrait la plus forte baisse (- 8,5 %). Les chutes les plus importantes se situent en Ardèche (- 7,5 %), dans l'Allier (- 6,5 %) et la Drôme (- 5,2 %). En janvier et février 2021, la baisse concerne tous les départements (sauf l'Ardèche en janvier). Dans les mois suivants, la reprise du nombre de naissances par rapport à 2020 est timide.

► 2. Nombre de naissances par mois depuis 2018 en Auvergne-Rhône-Alpes



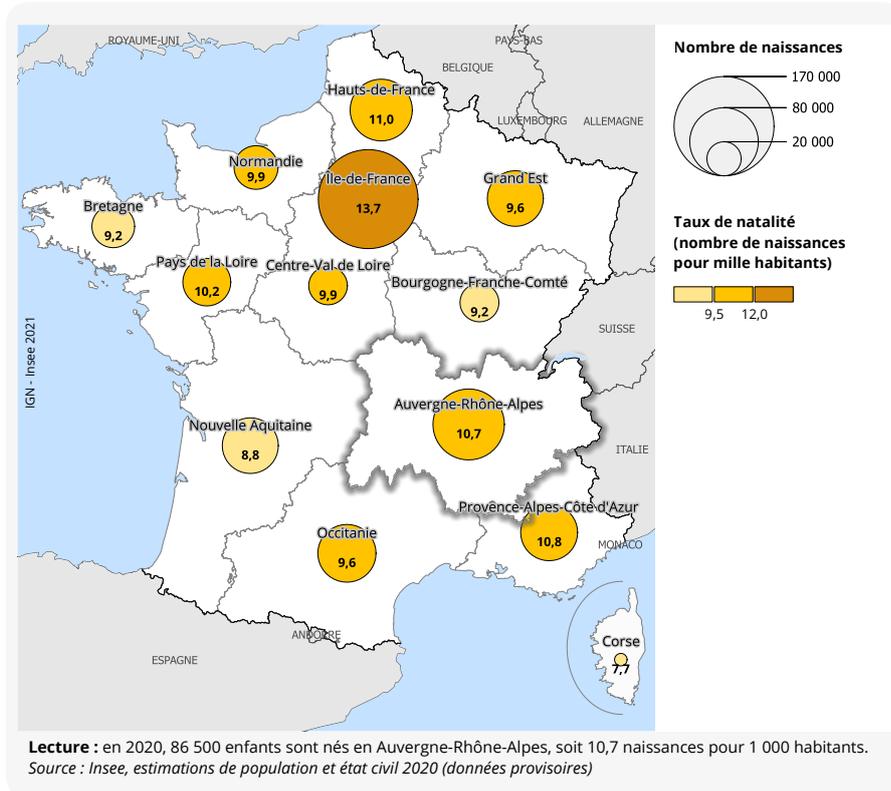
La natalité s'essouffle

En Auvergne-Rhône-Alpes, on dénombre 10,7 naissances pour 1 000 habitants en 2020 (11,1 en 2019). La région détient le quatrième **taux de natalité** le plus élevé après l'Île-de-France (13,7 ‰) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,8 ‰) ► **figure 3**.

Le taux de natalité a baissé depuis 1975 dans toutes les régions métropolitaines. En Auvergne-Rhône-Alpes, il atteignait 13,8 naissances pour 1 000 habitants en 1975. Au début des années 1980, il était monté à 14,6 ‰, pour ensuite diminuer jusqu'aux premières années de la décennie suivante. Il stagne jusqu'au début des années 2010, avant d'amorcer une nouvelle baisse. Ces taux de natalité régionaux sont proches des niveaux nationaux.

En 2020, le Rhône (12,9 ‰), la Haute-Savoie (11,6 ‰) et l'Isère (10,9 ‰) sont les départements qui affichent les taux de natalité les plus élevés ► **figure 4**. En revanche, la natalité est plus faible dans le Cantal (7,2 ‰), dans l'Allier (7,8 ‰), en Haute-Loire (8,3 ‰) et en Ardèche (8,4 ‰). Dans ces départements, la part des personnes en âge de procréer (15-49 ans) est également parmi les plus faibles. En effet, le taux de natalité dépend en partie de la structure par âge de la population : les départements à la natalité la plus élevée sont aussi ceux où la proportion de personnes âgées de 15 à 49 ans est la plus importante.

► 3. Nombre de naissances et taux de natalité en 2020 par région



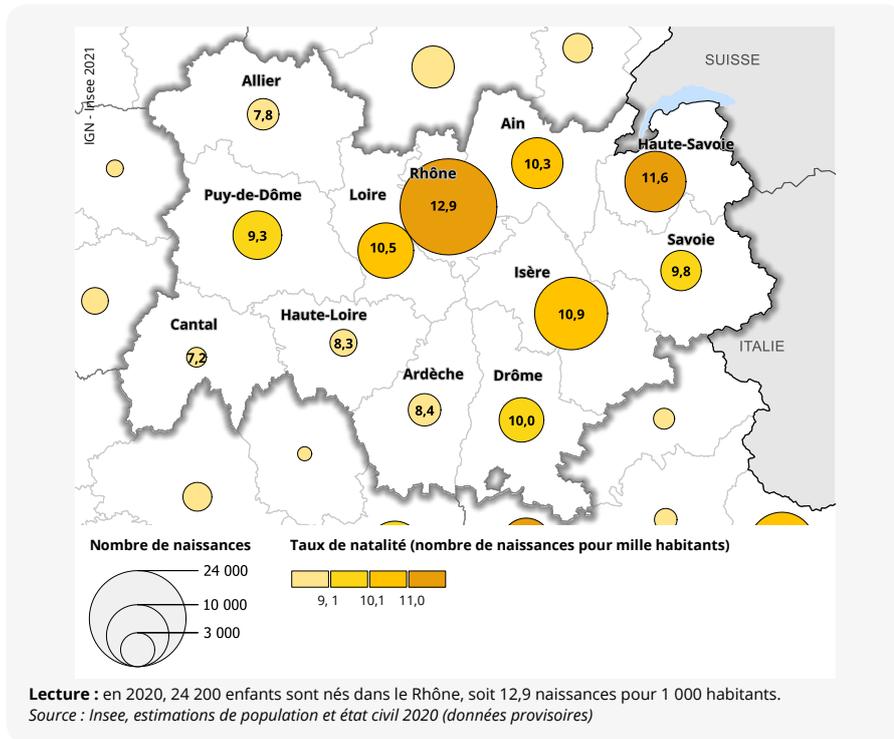
Des enfants plus tard

Depuis 1975, le nombre moyen d'enfants par femme (**indicateur conjoncturel de fécondité, ICF**) dans la région est très proche de celui de la France métropolitaine ► **figure 5**. Après un creux au début des années 1990 (1,63 enfant par femme en 1993 dans la région, 1,66 en France métropolitaine), la fécondité est remontée jusqu'à 2,03 en 2010 (2,02 en métropole). Elle diminue

depuis, pour atteindre 1,80 en 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes comme en France métropolitaine, un niveau équivalent à celui de 1976.

En 2020, le Puy-de-Dôme (1,62) et le Cantal (1,70) ont les ICF les plus faibles. C'est d'ailleurs le cas depuis 1975. En revanche, dans la Loire, la Drôme, l'Ardèche, l'Isère et le Rhône, le nombre d'enfants par femme est plus élevé avec plus de 1,80 enfant par femme.

► 4. Nombre de naissances et taux de natalité en 2020 par département

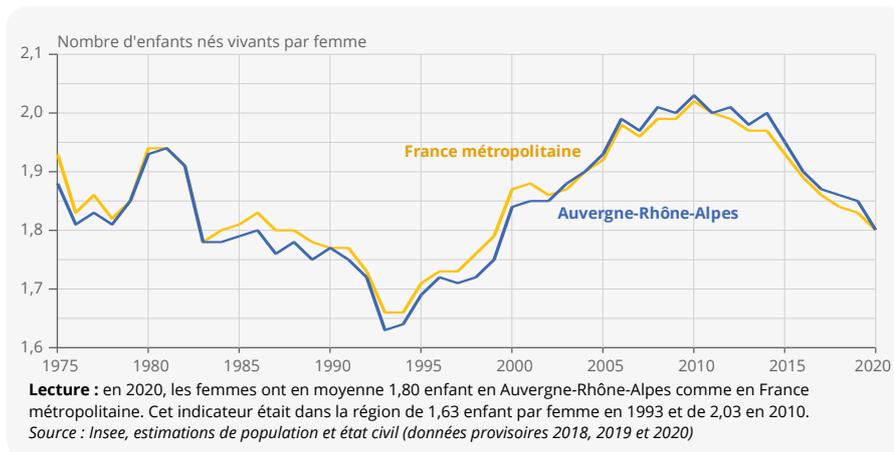


Les femmes ont de moins en moins d'enfants avant 25 ans et plus fréquemment après 35 ans. Néanmoins, la plus grande partie des naissances concerne des mères âgées de 25 à 35 ans.

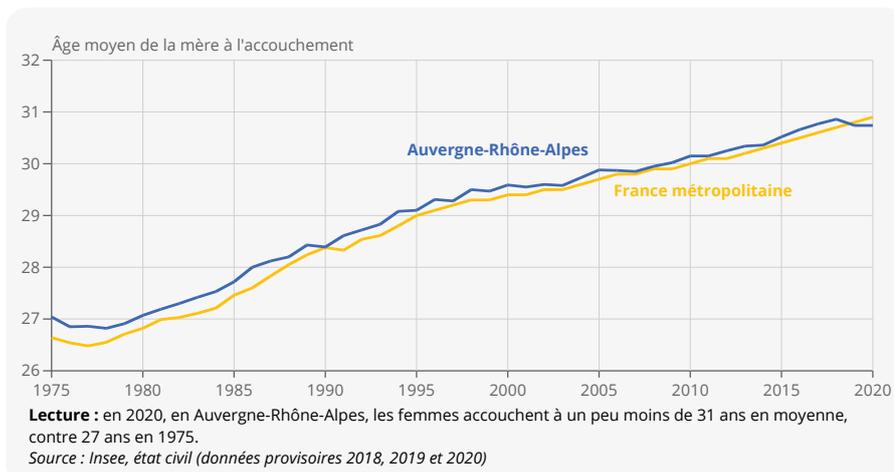
L'âge moyen des mères à la naissance des enfants a ainsi augmenté : de 27 ans en 1975, il s'élève à presque 31 ans en 2020 ► **figure 6**. Avant 2000, les mères d'Auvergne-Rhône-Alpes étaient, en moyenne, légèrement plus âgées que celles de France métropolitaine. Depuis, les âges moyens à l'accouchement sont quasiment identiques dans la région et en France métropolitaine. Le niveau de qualification des mères influe sur l'âge de la maternité. Une sortie plus tardive du système scolaire repousse l'âge d'entrée sur le marché du travail. La stabilisation dans l'emploi, assurant une sécurité pour fonder une famille, est d'autant retardée.

Ainsi, dans le Rhône, les mères, fréquemment plus diplômées, sont en moyenne plus âgées que dans les autres départements, avec 31,6 ans à l'accouchement. En revanche, dans l'Allier, l'Ardèche et le Cantal, les femmes sont en moyenne moins qualifiées et l'âge moyen à l'accouchement est inférieur à 30 ans. ●

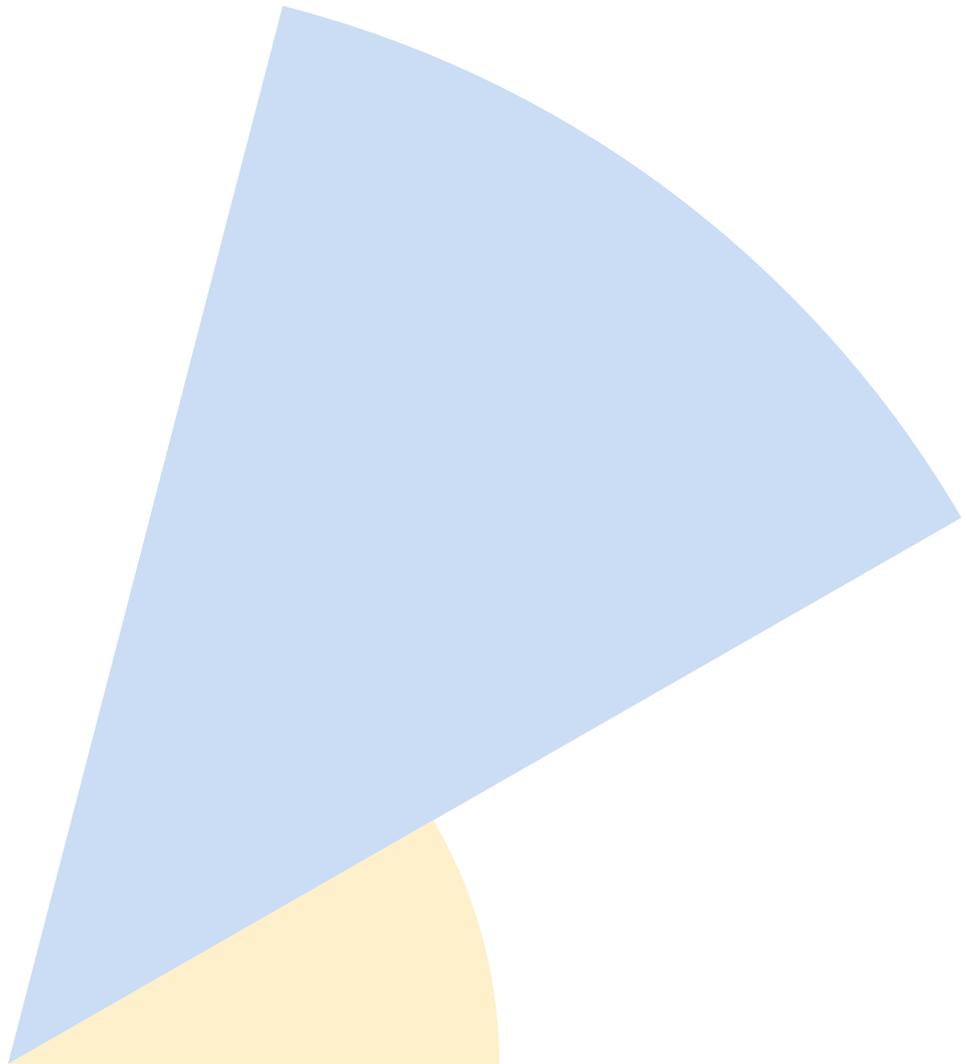
► 5. Indicateur conjoncturel de fécondité de 1975 à 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine



► 6. Âge moyen à l'accouchement de 1975 à 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine



Mortalité



Une augmentation des décès consécutive au papy-boom et à la crise sanitaire

Depuis dix ans, l'arrivée à des âges avancés des générations du baby-boom, nées pendant les trente glorieuses, fait mécaniquement augmenter le nombre de décès. D'autre part, en 2020, la crise sanitaire conduit également à leur accroissement. Les taux de mortalité, en baisse depuis 1975, repartent ainsi à la hausse.

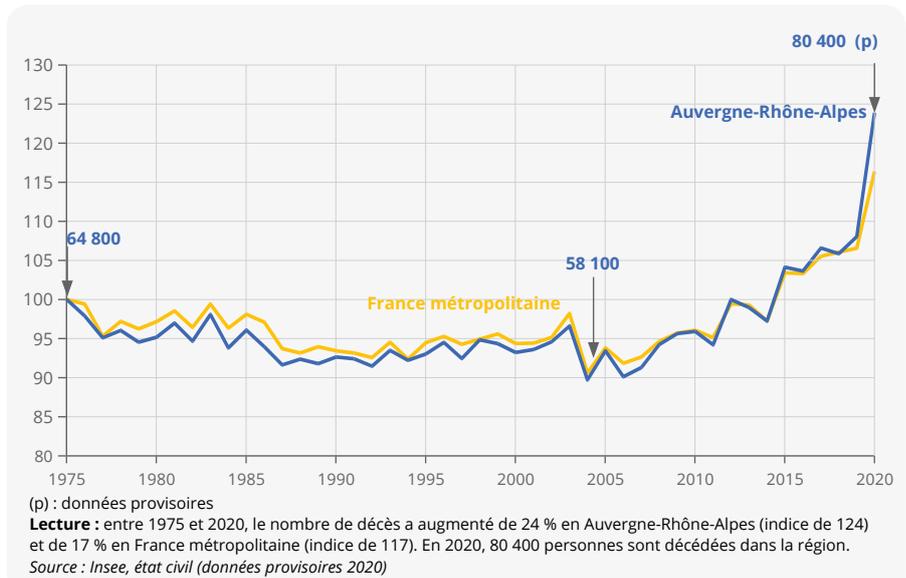
Le nombre de décès s'amplifie avec le papy-boom...

En 2020, 80 400 personnes sont décédées en Auvergne-Rhône-Alpes. Le Rhône, l'Isère, la Loire et le Puy-de-Dôme, départements parmi les plus peuplés de la région, regroupent plus de la moitié des décès. Depuis la fin des années 1970, le nombre de décès avait tendance à stagner, voire à baisser légèrement, oscillant autour des 60 000 décès par an jusqu'en 2010 ► **figure 1**. Durant la dernière décennie, l'arrivée aux âges élevés des générations nombreuses du baby-boom fait augmenter le nombre de décès.

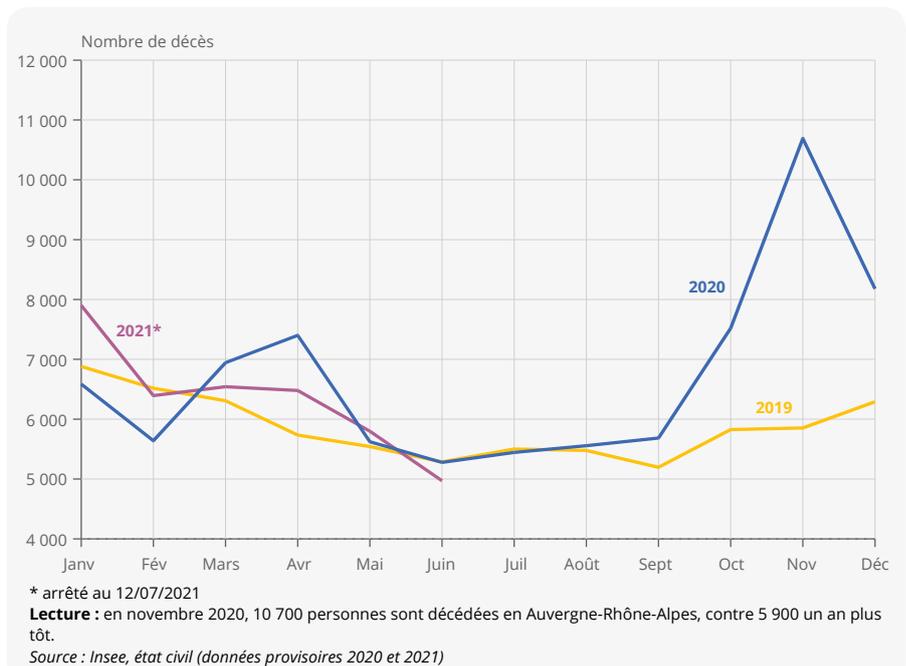
... et la crise sanitaire liée à la Covid-19

Avec la crise sanitaire, l'augmentation du nombre de décès s'est accélérée. Dans la région, entre 2015 et 2019, 68 400 personnes décédaient en moyenne tous les ans. En 2019, 1 400 décès supplémentaires ont été enregistrés par rapport à 2018 (+ 2,1 %). L'augmentation est nettement plus forte en 2020, avec 10 400 décès de plus qu'en 2019 (+ 14,9 %). Elle est plus importante en Auvergne-Rhône-Alpes qu'en France métropolitaine (+ 9 %). Dans la région, lors de la première vague de la pandémie de la Covid-19, le surplus de décès s'élevait à + 11 % en mars et + 29 % en avril par rapport à 2019 (toutes causes de décès confondues). La seconde vague a été plus redoutable encore, avec + 30 % de décès en octobre et décembre et + 83 % en novembre par rapport à 2019. Au premier trimestre et au cours de l'été 2020, le nombre de décès mensuel était similaire à celui de 2019 et légèrement plus faible qu'en 2019 en tout début d'année ► **figure 2**. Le nombre de décès enregistrés dans la région met en évidence les deux vagues de décès massives (de mi-mars à fin avril et de mi-octobre à mi-décembre) qui ont conduit aux deux confinements de 2020. En 2021, le nombre de décès est encore élevé en janvier puis reprend un niveau plus

► 1. Évolution des décès en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine entre 1975 et 2020 (base 100 en 1975)



► 2. Nombre de décès par mois depuis 2019 en Auvergne-Rhône-Alpes

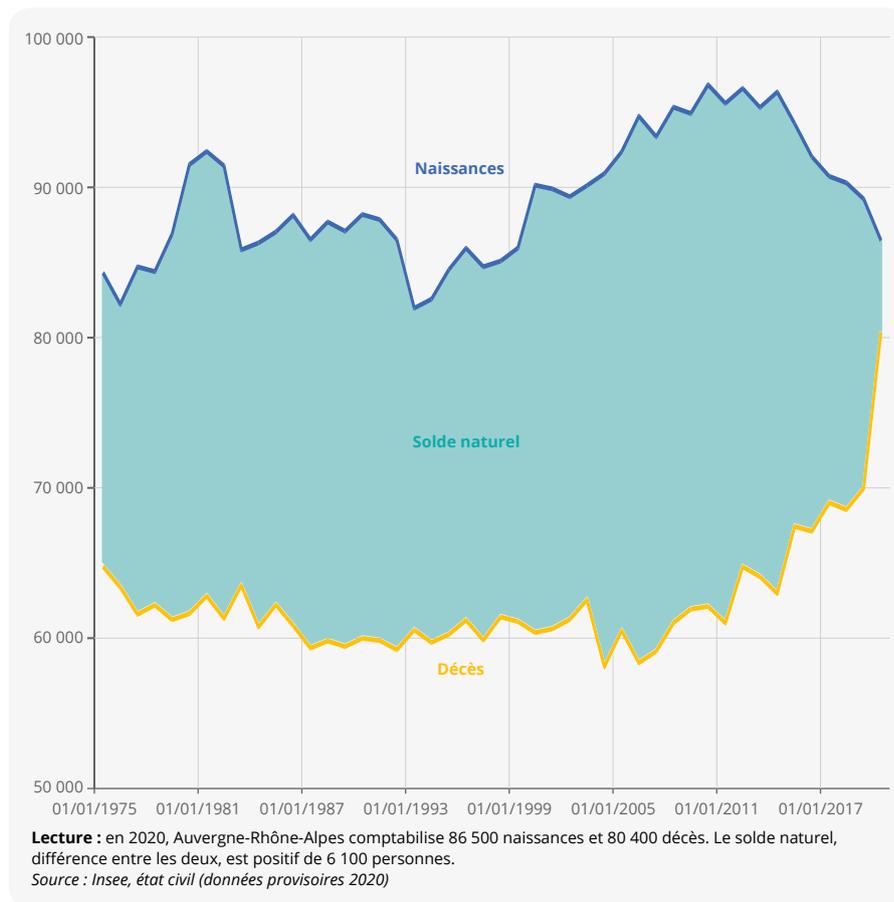


habituel en février et mars. Cependant, il est à un niveau assez élevé en avril avant de rebaisser en mai et juin.

Depuis 1975, le nombre de naissances pour un décès variait de 1,3 à 1,6. Avec la crise sanitaire de 2020, le nombre de naissances a chuté et le nombre de décès s'est envolé ► **figure 3**. Ainsi, pour l'année 2020, on observe 1,1 naissance pour un décès. Lors des deux vagues épidémiques, le nombre de décès s'est même trouvé supérieur au nombre de naissances. En avril, on comptait 0,9 naissance pour un décès et 0,6 naissance pour un décès au plus fort de l'épidémie en novembre ► **figure 4**.

Depuis 1975, le nombre de décès augmente dans tous les départements, sauf dans l'Allier (- 10 %) et le Cantal (- 3 %), en baisse jusqu'en 2020. Cependant, ces deux départements sont aussi les seuls à compter moins d'habitants en 2020 qu'en 1975 (- 13 % pour l'Allier, - 14 % pour le Cantal), ce qui influe mécaniquement sur le nombre de décès. En revanche, les deux départements frontaliers avec la Suisse ont vu leur nombre de décès croître fortement : + 52 % dans l'Ain et + 73 % en Haute-Savoie. Cette augmentation est probablement favorisée par celle de la population, très dynamique, en lien avec l'afflux de travailleurs transfrontaliers.

► 3. Nombre de décès et de naissances entre 1975 et 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes

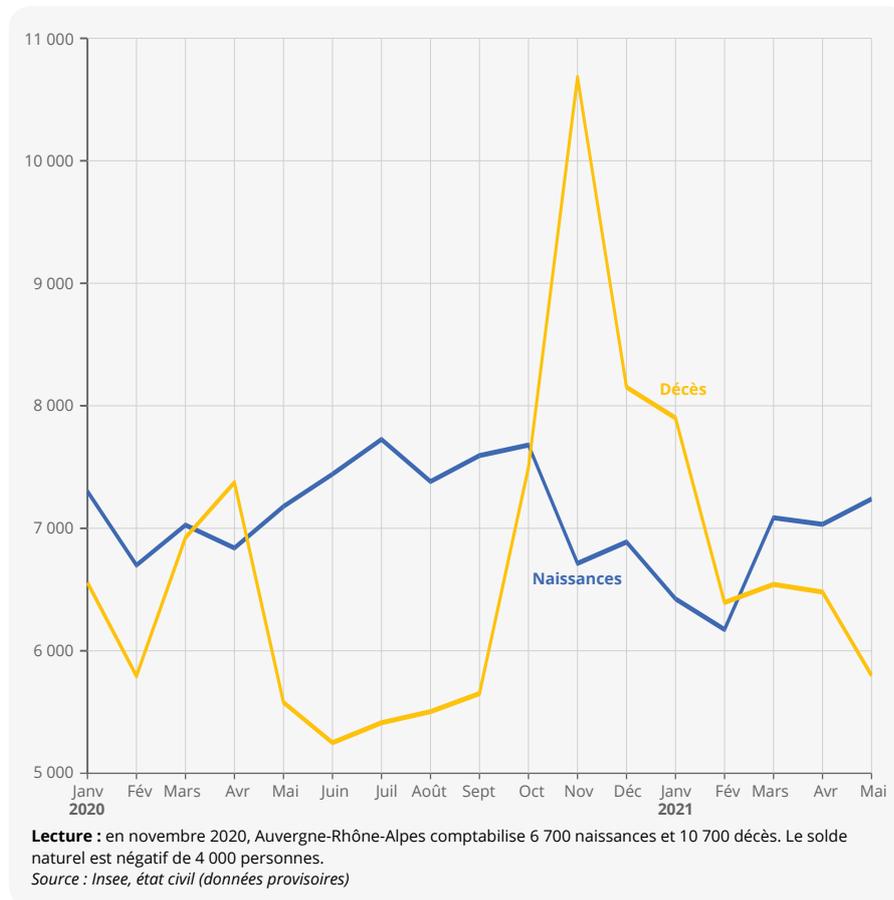


La mortalité repart à la hausse

En baisse depuis 1975 dans la région, le nombre de décès pour mille habitants (**taux de mortalité**) augmente depuis le milieu des années 2000, compte tenu des décès nombreux des générations du baby-boom. En effet, de 10,6 ‰ en 1975, le taux de mortalité atteint un point bas de 7,9 ‰ en 2006 puis remonte à 9,9 ‰ en 2020. Depuis la fin des années 1970, le taux de mortalité régional est généralement inférieur à celui de la France métropolitaine, mais la crise sanitaire ayant particulièrement affecté la région, il a plus augmenté en Auvergne-Rhône-Alpes. Il a ainsi crû de 1,2 point en 2020, se rapprochant du taux national (10 ‰ en 2020). Le taux de mortalité régional reste toutefois parmi les plus bas de métropole, après l'Île-de-France, les Pays de la Loire et la Corse ► **figure 5**.

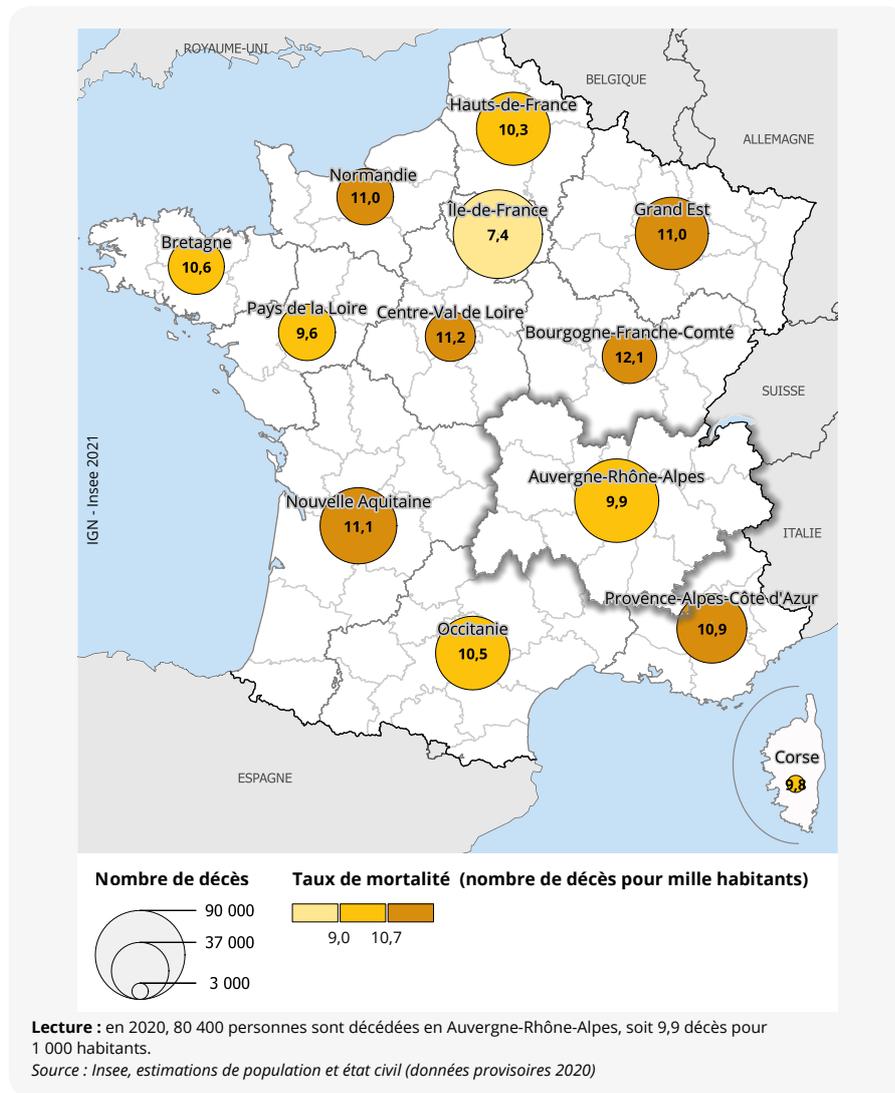
Dans tous les départements, sauf le Cantal à la population particulièrement vieillissante, le taux de mortalité a baissé entre 1975 et 2019. Cependant, comme pour l'ensemble de la région et de la France métropolitaine, la mortalité augmente depuis le milieu des années 2000. Si l'Allier, l'Ardèche, le Cantal et la Haute-Loire affiche un faible nombre de décès, leur taux de mortalité est en

► 4. Nombre de décès et de naissances par mois en Auvergne-Rhône-Alpes

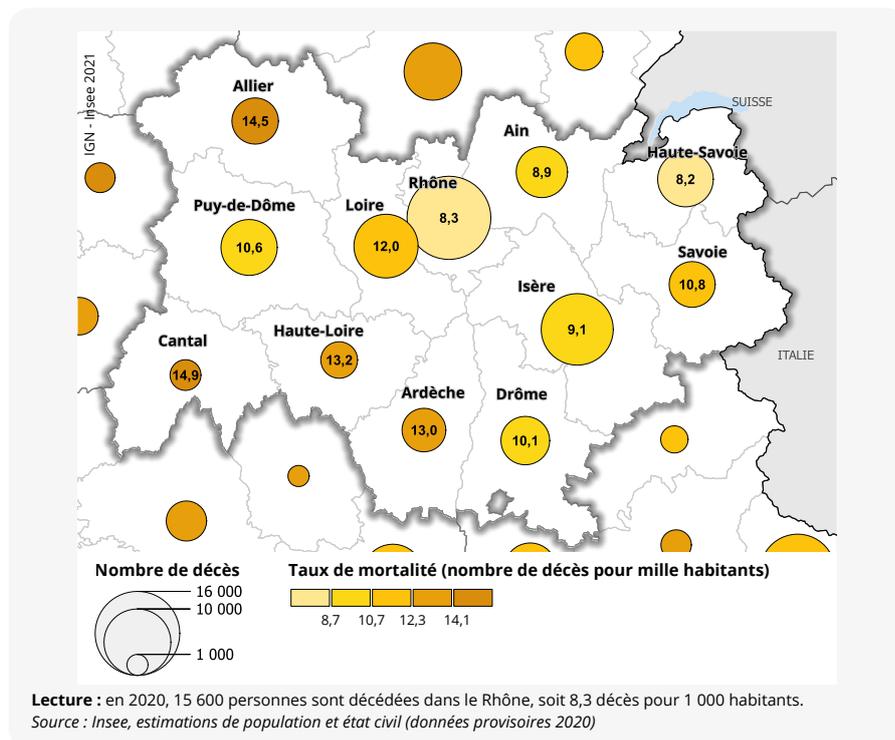


revanche parmi les plus élevés de la région
 ► **figure 6.** Ce phénomène s'explique par un faible nombre d'habitants dans ces départements et par une proportion importante de personnes âgées de plus de 65 ans. Avec la crise sanitaire, les augmentations ont été plus fortes dans la Loire, en Haute-Loire et en Savoie, et moindre dans le Cantal et la Drôme. ●

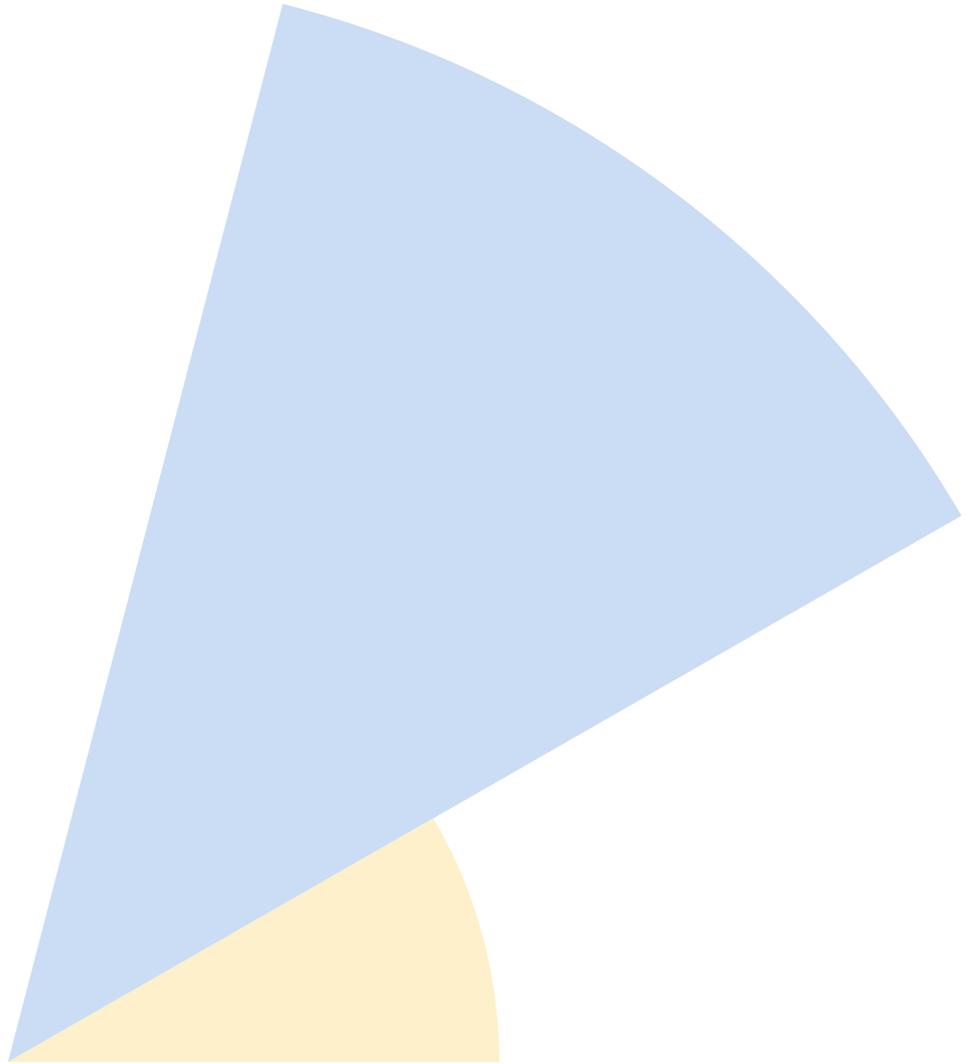
► **5. Nombre de décès et taux de mortalité en 2020 par région**



► **6. Nombre de décès et taux de mortalité en 2020 par département**



Structure par âge de la population et espérance de vie



L'espérance de vie diminue pour la première fois en 2020

En Auvergne-Rhône-Alpes, entre 1999 et 2019, l'espérance de vie à la naissance est légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine. Elle faiblit néanmoins en 2020 à cause de la crise sanitaire et de l'augmentation exceptionnelle du nombre de décès, notamment de personnes âgées. Depuis 2010, l'avancée en âge des générations du baby-boom accentue le vieillissement de la population.

Un fléchissement de l'espérance de vie

L'espérance de vie à la naissance des hommes tend à se rapprocher de celle des femmes ► **figure 1**. En 2019, en Auvergne-Rhône-Alpes, elle était de 80,5 ans pour les hommes et de 85,9 ans pour les femmes (respectivement 79,8 et 85,2 ans en France métropolitaine). De 1999 (date à partir de laquelle les données régionales d'espérance de vie sont disponibles) à 2019, elle a augmenté de 4,9 ans pour les hommes et de seulement 2,7 ans pour les femmes (respectivement 4,8 et 3,1 ans en France métropolitaine).

En 2020, l'espérance de vie des femmes est toujours supérieure à celle des hommes, mais elle a diminué pour les deux sexes par rapport à 2019. Celle des hommes (- 1,3 an) a plus fortement baissé que celle des femmes (- 1,0 an). Les diminutions sont plus importantes

qu'en France métropolitaine (- 0,6 an pour les hommes, - 0,4 an pour les femmes). L'espérance de vie à la naissance des hommes de la région atteint ainsi le même niveau qu'en France métropolitaine (79,2 ans), alors que celle des femmes est devenue inférieure (84,9 ans dans la région et 85,2 ans en France métropolitaine). La région Auvergne-Rhône-Alpes a particulièrement souffert de la crise sanitaire ► **pour en savoir plus**.

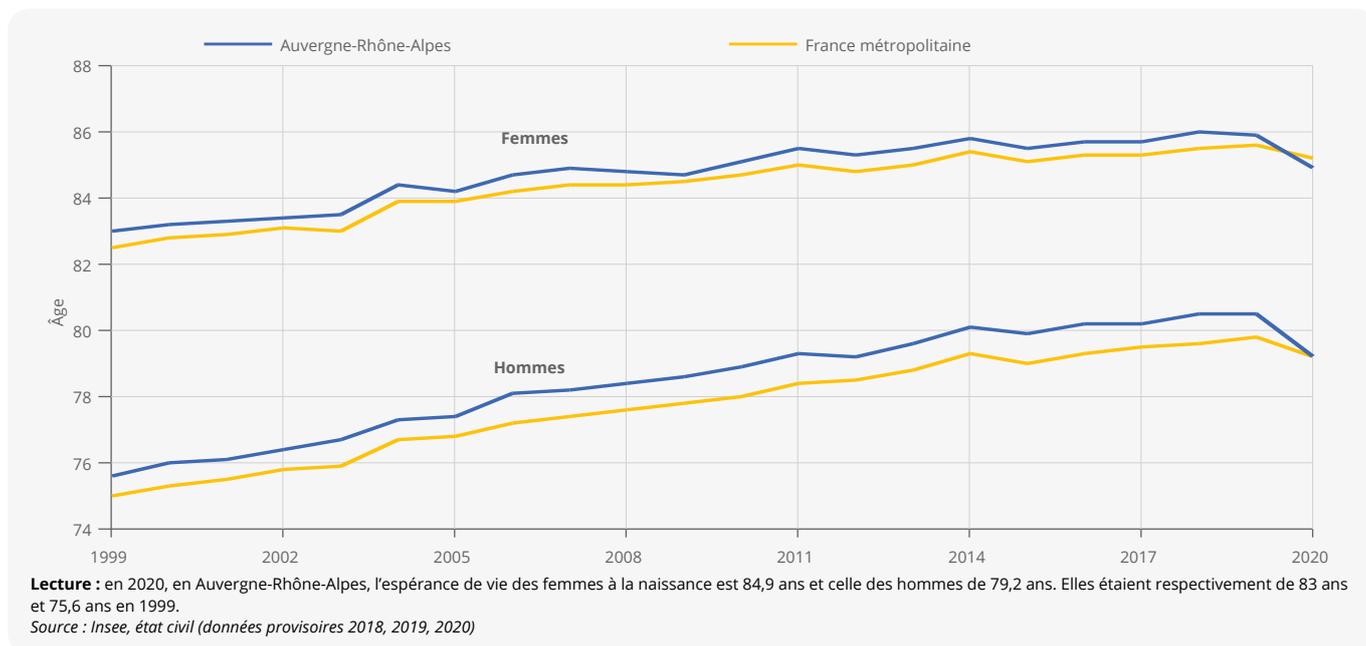
L'espérance de vie des femmes varie peu d'un département de la région à l'autre (de 84,1 ans à 85,2 ans). En revanche, celle des hommes diffère plus (de 77,3 ans à 79,9 ans) ► **figure 2**. Les baisses entre 2019 et 2020 sont plus importantes en Savoie et en Haute-Savoie et moindres dans le Cantal et la Drôme. En 2020, l'espérance de vie à 60 ans des femmes s'élève à 27,1 ans et celle des hommes à 22,9 ans (respectivement 27,3 et 22,8 en France métropolitaine). Entre

1999 et 2020, l'espérance de vie à 60 ans a gagné 3,4 ans pour les hommes et 2,4 ans pour les femmes. Cependant, avec la crise sanitaire, en 2020 les hommes ont perdu 0,9 an et les femmes 0,8 an par rapport à 2019.

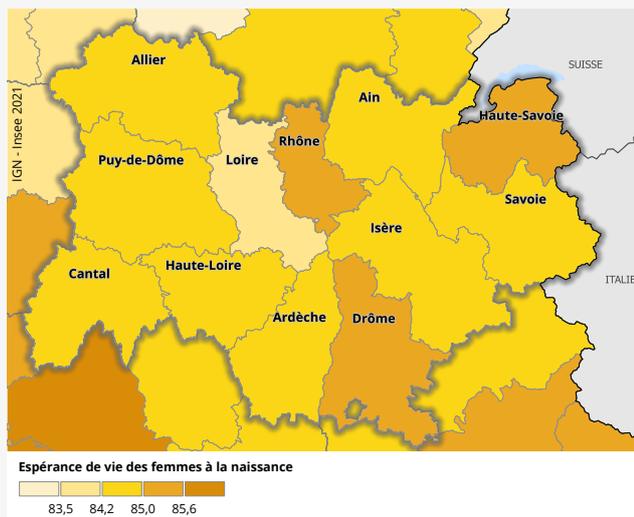
Le vieillissement de la population s'intensifie

En 2018, 20 % de la population régionale est âgée de 65 ans ou plus, comme en France métropolitaine. Depuis le milieu des années 1970, la population d'Auvergne-Rhône-Alpes vieillit au même rythme que celle de France métropolitaine, bien qu'il y ait dans la région un certain ralentissement du vieillissement au cours des dernières années. En 1975, dans la région, on comptait 41,1 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans (**indice de vieillissement**), contre 41,7 en France métropolitaine.

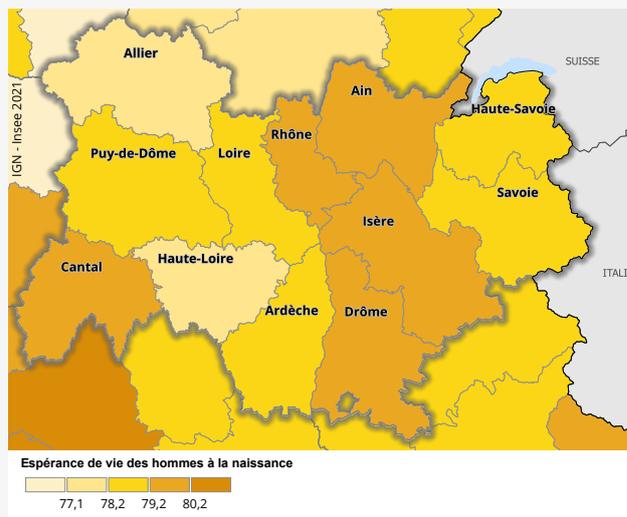
► 1. Espérance de vie à la naissance entre 1975 et 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine



► 2. Espérance de vie à la naissance par département en 2020



Lecture : en 2020, l'espérance de vie des femmes à la naissance est de 85,2 ans dans le Rhône et de 84,1 ans dans la Loire.
 Source : Insee, état civil, estimations de population (résultats provisoires)



Lecture : en 2020, l'espérance de vie des hommes à la naissance est de 79,9 ans dans le Rhône et de 77,8 ans en Haute-Loire.
 Source : Insee, état civil, estimations de population (résultats provisoires)

► 3. Indice de vieillissement par région en 2021



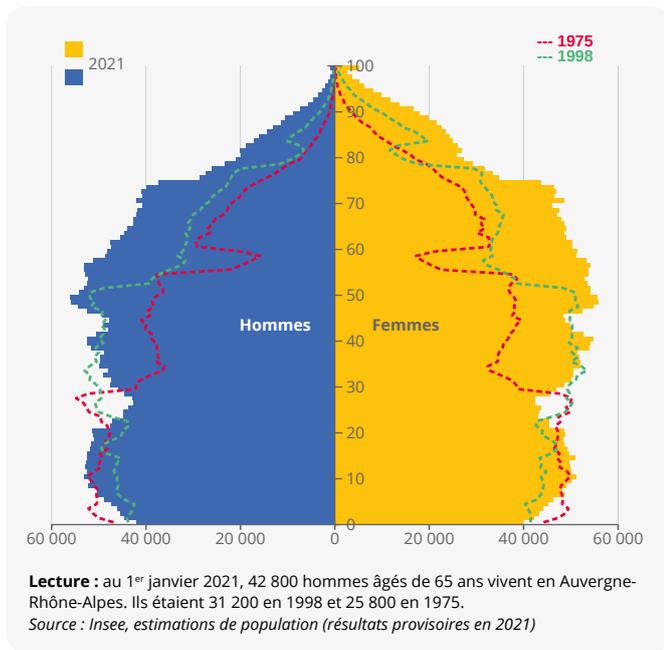
Lecture : en 2021, Auvergne-Rhône-Alpes compte 84,9 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans, soit un indice de vieillissement de 84,9.
 Source : Insee, estimations de population (résultats provisoires)

En 2018, le ratio est de 80,6 dans la région et de 81,9 en France métropolitaine, soit près du double. En 2021, selon les estimations de population, 21 % de la population régionale aurait 65 ans ou plus. L'indice de vieillissement s'établirait à 84,9 personnes de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans ► **figure 3.**

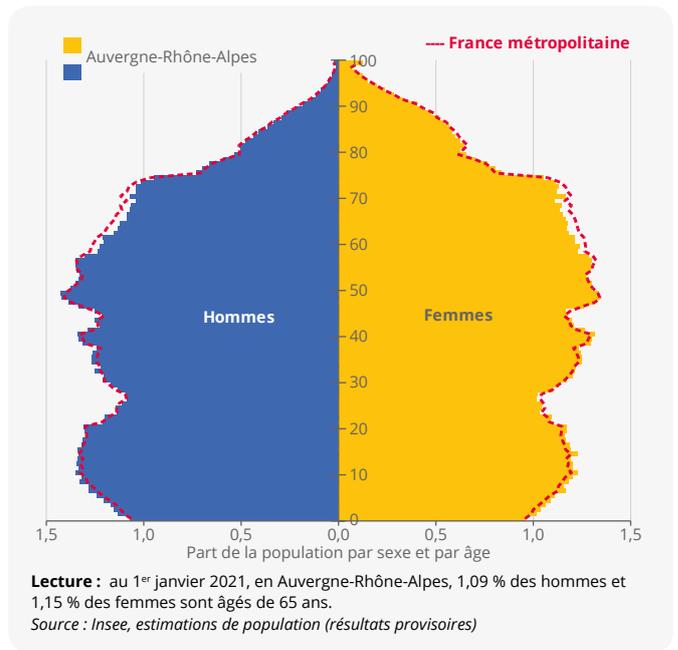
Dans les années 1970, les générations du baby-boom étaient encore jeunes ► **figure 4.** Les plus âgés étaient proportionnellement moins nombreux, à cause d'une espérance de vie inférieure à celle d'aujourd'hui, mais aussi aux effets des deux guerres mondiales, encore récentes à l'époque, qui avaient provoqué un accroissement de la mortalité et un déficit de naissances. Les traces des guerres ont aujourd'hui quasiment disparu de la pyramide des âges ► **figure 5.** Les générations du baby-boom, arrivées à des âges avancés, et la baisse de la natalité accentuent le vieillissement de la population.

Celui-ci est plus prononcé dans le Cantal, l'Allier, l'Ardèche et la Haute-Loire. Dans ces départements plutôt ruraux, il y a davantage de personnes de plus de 65 ans que de moins de 20 ans. Le Rhône, la Haute-Savoie, l'Ain et l'Isère, pourvus ou proches de grandes agglomérations, sont en revanche les départements les plus jeunes ► **figure 6.** ●

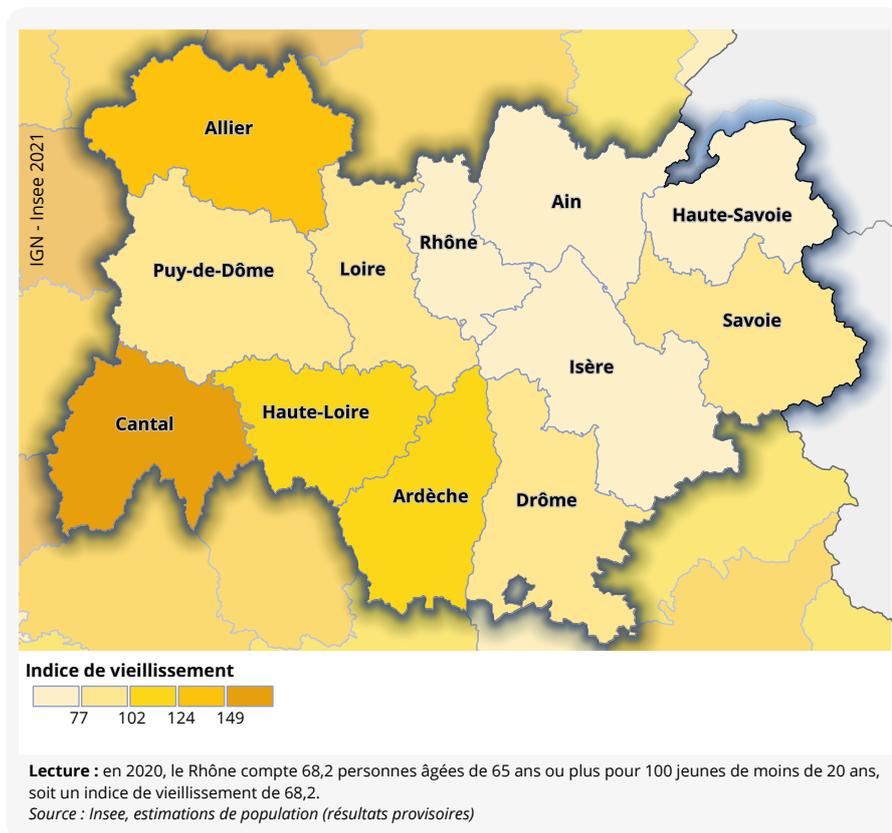
► 4. Pyramide des âges d'Auvergne-Rhône-Alpes en 1975, 1998 et 2021



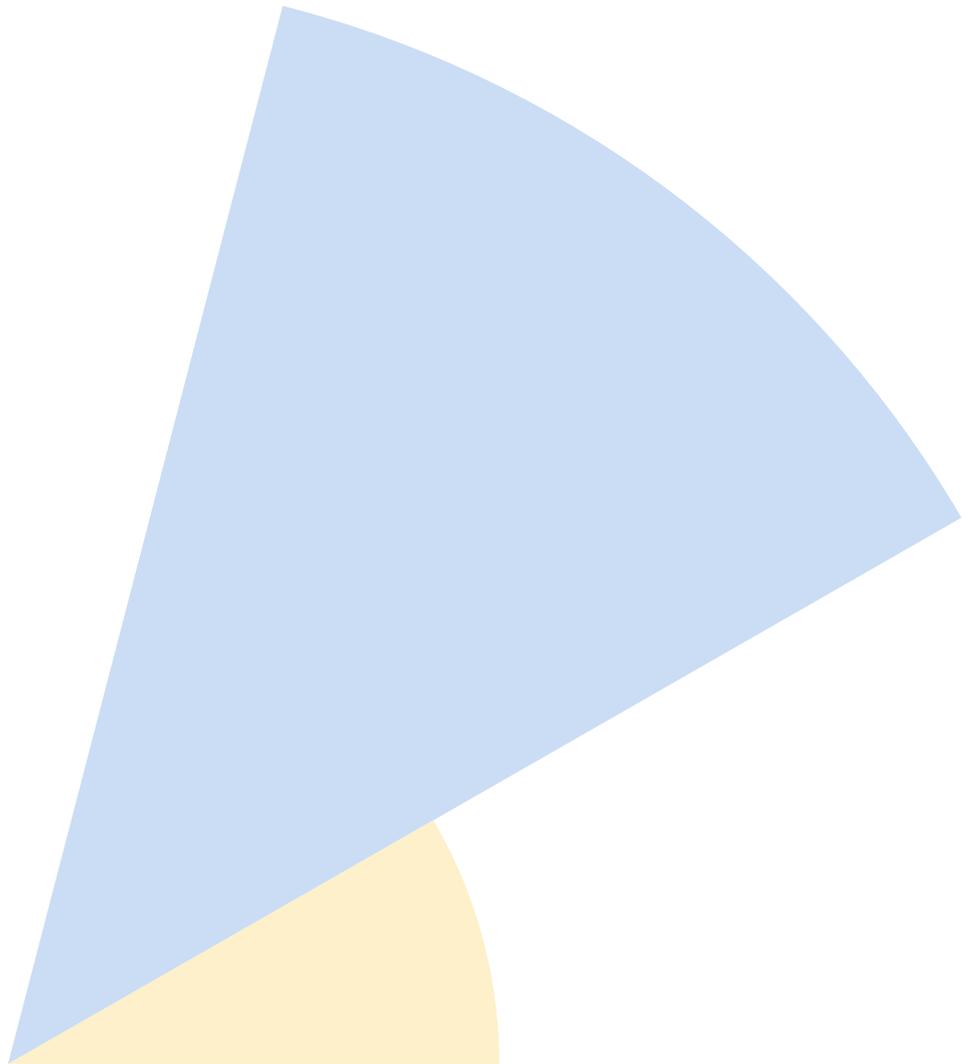
► 5. Pyramide des âges d'Auvergne-Rhône-Alpes et de France métropolitaine en 2021



► 6. Indice de vieillissement par département en 2021



Unions et ruptures



Moins de mariages et plus de ruptures d'union

Le nombre de mariages diminue depuis 45 ans. Néanmoins, le Pacs, offrant un autre mode d'union aux couples, fait progresser le nombre d'alliances. En 2020, les mesures de confinement ont affecté les mariages mais aussi leur saisonnalité. Dans la région, les couples de personnes de même sexe se marient ou contractent un Pacs moins souvent qu'en France. Le nombre de ruptures d'union augmente.

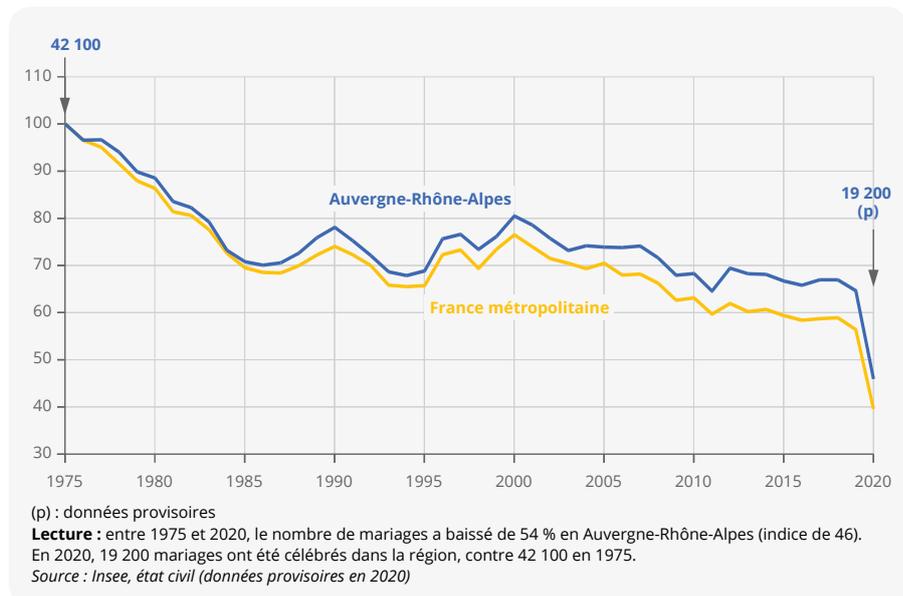
Moins de mariages mais plus d'unions

Dans la région, 19 200 mariages ont été célébrés en 2020, soit 12,7 % des mariages métropolitains. Le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie regroupent plus de la moitié des mariages régionaux. Le nombre de mariages a baissé de 1975 à 1985, pour se stabiliser jusqu'au milieu des années 2000. Il a ensuite amorcé une baisse continue, faible dans les années 2010, pour chuter brutalement en 2020 à cause de la crise sanitaire ► **figure 1**. Les mesures strictes du printemps 2020 avec les confinements, les fermetures des activités dites « non essentielles » et d'une grande partie des administrations, dont les mairies, l'interdiction de sortir et les restrictions de rassemblement n'ont en effet pas permis à certains couples de se marier, et nombre d'entre eux ont préféré différer leur mariage.

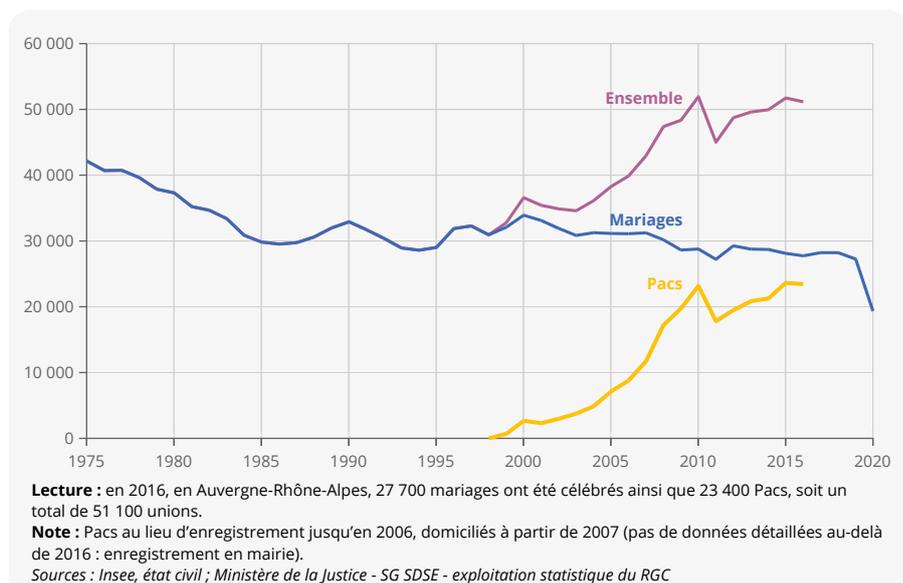
Si le nombre de mariages diminue, celui des Pacs augmente depuis sa création et jusqu'en 2016, où 23 400 Pacs ont été contractés en Auvergne-Rhône-Alpes. Il est possible depuis 2017 de contracter un Pacs en mairie ou chez un notaire, mais les données au niveau régional ne sont pas encore disponibles. Comme pour les mariages, le Rhône, l'Isère et la Haute-Savoie concentrent la moitié des Pacs. Ainsi, en cumulant mariages et Pacs, le nombre d'unions dans la région augmente pour atteindre 51 200 en 2016. Le Pacs représentait 46 % des unions en 2015 et 2016 ► **figure 2**.

Tous les départements sont concernés par la baisse du nombre de mariages, mais certains le sont moins que d'autres. En effet, entre 1975 et 2019, l'Ain et la Haute-Savoie affichent une baisse modérée. Ils bénéficient d'une augmentation importante de la population, notamment du fait de l'attractivité transfrontalière, et de nombreuses arrivées de personnes entrant dans la vie active, moment de vie où les mariages sont fréquents. À l'opposé, le Cantal et l'Allier enregistrent les baisses les plus importantes du fait d'un recul démographique et du vieillissement de la population. En revanche, la crise sanitaire de

► 1. Évolution des mariages entre 1975 et 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine (base 100 en 1975)



► 2. Nombre de mariages et de Pacs entre 1975 et 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes



2020 a accentué la baisse du nombre de mariages dans tous les départements de la région.

Les mesures sanitaires ont conduit à un nombre extrêmement faible de mariages en avril et en mai 2020. En 2018 et 2019, le nombre de mariages montait en puissance au printemps pour atteindre un pic au mois de juin. En 2020, avec la reprise progressive des activités à partir de mi-mai, le pic n'a eu lieu qu'en septembre. L'impact du confinement de novembre est moins important dès lors que les mesures, moins draconiennes, permettaient une activité commerciale et administrative ainsi que la possibilité de rassemblements réduits. Le nombre de mariages est ainsi équivalent en novembre 2020 à ce qu'il était les années précédentes, ce mois restant habituellement une période creuse pour les mariages. ► **figure 3.**

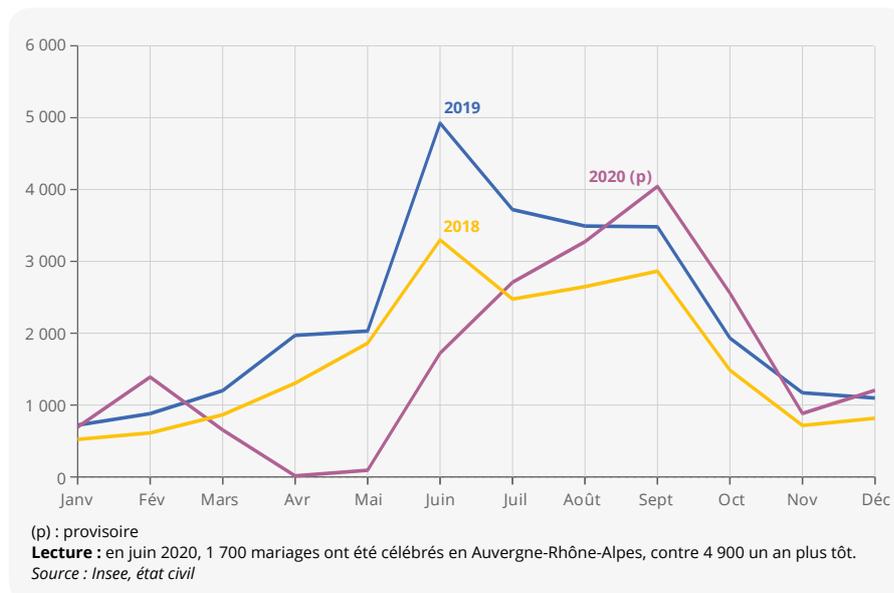
En 2017, le **taux de nuptialité** de la région s'établit à 3,6 mariages pour 1 000 habitants. Il diminue depuis 2007, où il était de 4,7 ‰. Selon les estimations, il serait deux fois plus faible en 2020, atteignant 2,4 ‰ ► **figure 4**, principalement du fait de la chute du nombre de mariages imputable à la crise sanitaire. Toujours selon les estimations, en 2020, le Cantal (1,5 ‰), la Haute-Loire (1,8 ‰), l'Allier (1,9 ‰) et le Puy-de-Dôme (1,9 ‰) auraient les plus faibles taux de nuptialité de la région, contrairement à l'Isère (2,5 ‰), la Haute-Savoie (2,6 ‰) et le Rhône (2,8 ‰) ► **figure 5.**

Une part d'unions de personnes de même sexe plus faible que la moyenne métropolitaine

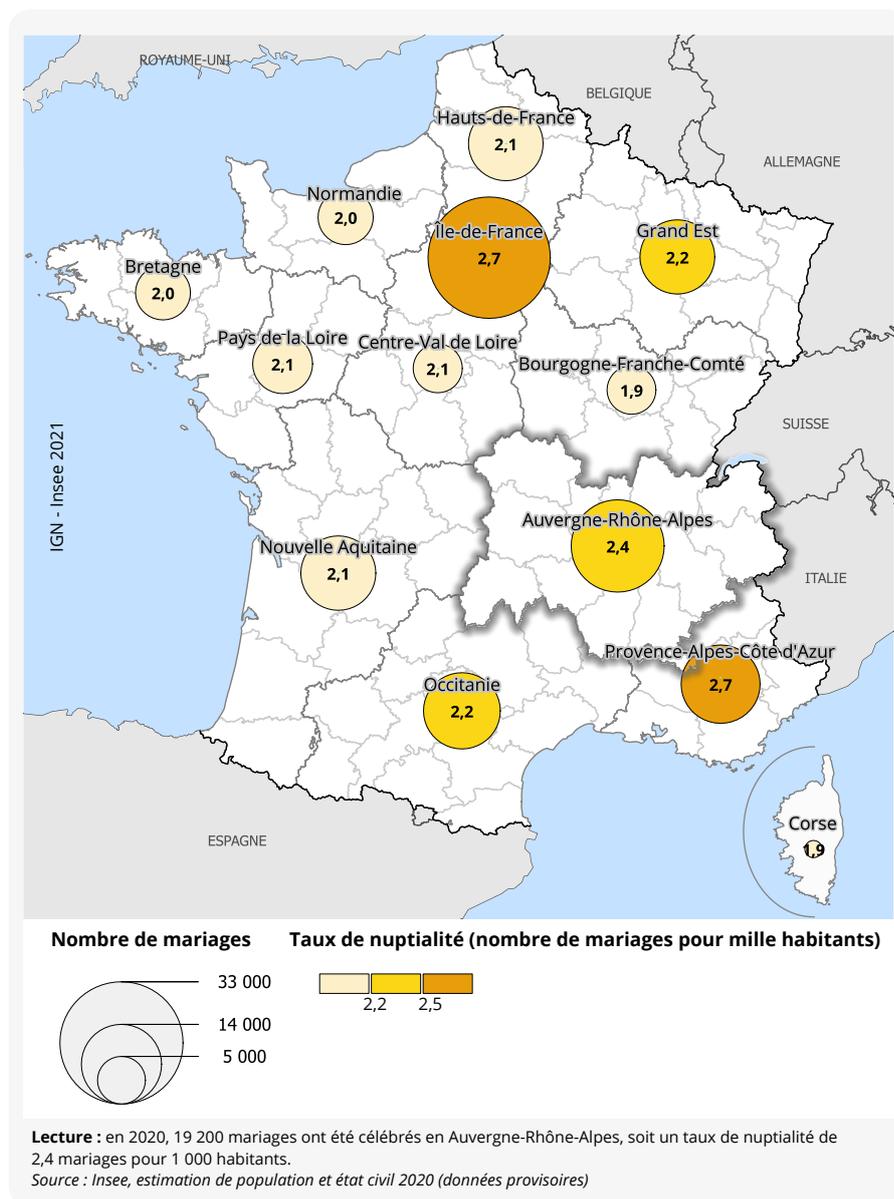
La fréquence des mariages entre personnes de même sexe est légèrement moins importante dans la région qu'en France métropolitaine. En 2019, 710 mariages de personnes de même sexe ont été célébrés en Auvergne-Rhône-Alpes, soit 11,6 % du total métropolitain. Ainsi, en Auvergne-Rhône-Alpes, les mariages entre personnes de même sexe représentent 2,6 % de l'ensemble des mariages (2,8 % en France métropolitaine). La part de Pacs entre personnes de même sexe est similaire à celle des mariages. En 2016, ils représentaient 2,6 % de l'ensemble des Pacs de la région.

Depuis qu'il est possible aux couples de même sexe de se marier, en 2013, 5 500 mariages ont été célébrés. Sur ces six années, les mariages entre personnes de même sexe représentent 2,8 % de l'ensemble des mariages dans la région, et 3,3 % en France métropolitaine. Depuis 2013, cette part est plus importante dans le Rhône (3,4 %) et l'Allier (3,1 %), elle l'est bien moins dans le Cantal (1,9 %) et dans la Loire (2,1 %).

► 3. Nombre de mariages par mois entre 2018 et 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes

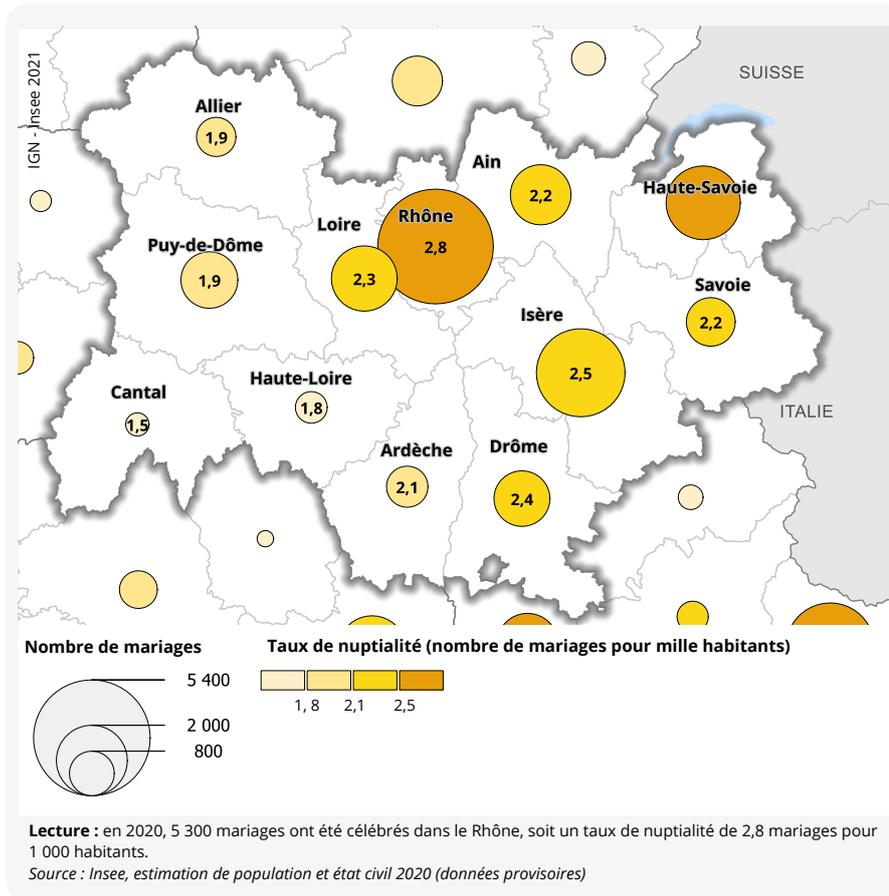


► 4. Nombre de mariages et taux de nuptialité en 2020 par région



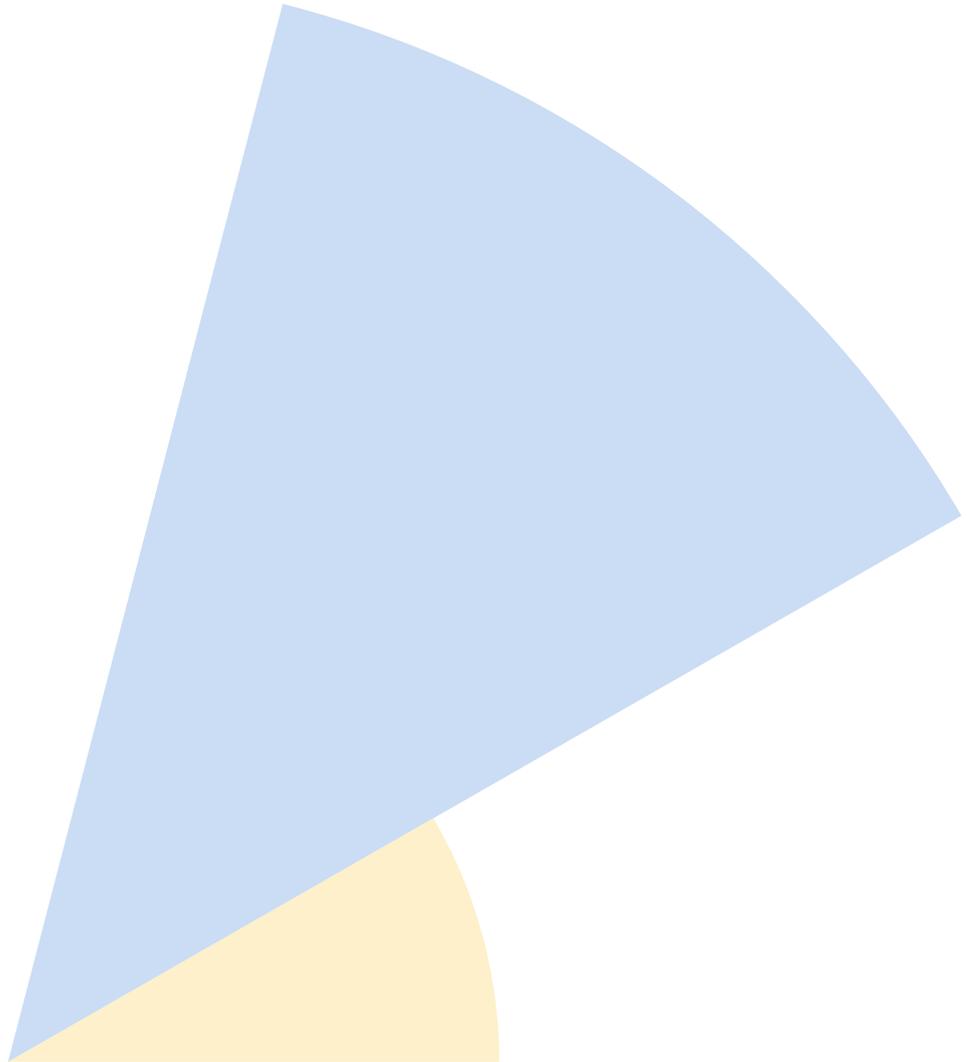
► 5. Nombre de mariages et taux de nuptialité en 2020 par département

Vers une augmentation des ruptures d'union ?



En Auvergne-Rhône-Alpes, 16 000 divorces ont été prononcés en 2016, soit l'équivalent de 2007 (les données sur les divorces au niveau régional au-delà de 2016 ne sont pas encore disponibles). Le nombre de divorces baissait dans la région depuis 2007, mais il remonte en 2016 (+ 9 % par rapport à l'année précédente). Entre 2015 et 2016, cette hausse concerne tous les départements, sauf l'Allier et le Puy-de-Dôme. Le Cantal et le Rhône connaissent les plus fortes augmentations. La durée moyenne du mariage au moment du divorce est d'environ 14 ans. Les dissolutions de Pacs augmentent aussi, mais, dans le même temps, le nombre de contrats conclus n'a cessé d'augmenter depuis sa création en 1999. En 2016, 10 100 Pacs ont été dissous dans la région. En 2007, ce nombre était de 2 900. Toutefois, un mariage fait suite à la moitié de ces dissolutions. Une part de ces mariages est conclue entre les membres d'un ancien Pacs, sans réelle rupture d'union, l'autre part l'est entre un des membres et une autre personne. ●

Définitions et méthodologie



Définitions et méthodologie

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux de natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le taux de fécondité à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âges) est le nombre de décès à cet âge au cours de l'année rapporté à la population moyenne de l'année des personnes de même âge.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

L'**espérance de vie à 60 ans** est le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge dans les conditions de mortalité par âge de l'année.

L'**indice de vieillissement** est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont à peu près aussi nombreux sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le territoire est jeune, plus il est élevé plus le territoire est vieillissant.

Le **taux de nuptialité** est le rapport du nombre de mariages de l'année à la population totale moyenne de l'année.

► Sources

Le **Recensement de la population** sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2019 et suivantes, les **estimations de population** sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2018 grâce à des estimations, d'une part, du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire et d'un ajustement, introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement en 2018 et rendre comparables les niveaux de population annuels successifs. Le nouveau questionnaire permet de mieux appréhender les liens familiaux qui unissent les personnes habitant un même logement et d'améliorer la connaissance des lieux d'habitation des personnes ayant plusieurs résidences, notamment des enfants de parents séparés.

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa population totale qui est la somme des deux précédentes.

La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

Jusqu'en 1999, les populations légales étaient déterminées à l'occasion de chaque recensement général de la population. À partir de 2008, la nouvelle méthode de recensement basée sur des enquêtes de recensement annuelles permet de calculer chaque année des populations légales actualisées.

Les statistiques d'**état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les statistiques concernant le pacte civil de solidarité (Pacs) sont fournies conjointement par le ministère de la Justice, le Conseil supérieur du notariat et l'Insee et sont disponibles plus tardivement que les données d'état civil.

► Pour en savoir plus

- « Une surmortalité plus forte lors de la deuxième vague », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 85, janvier 2021.
- « Près de 8 millions d'habitants », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 82, décembre 2020.
- « Le mariage, une institution qui évolue avec la société », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 73, décembre 2018.
- « 2020 : une hausse des décès inédite depuis 70 ans », *Insee Première* n° 1847, mars 2021.
- « Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », *Insee Première* n° 1846, mars 2021.

Bilan démographique 2020

Insee Dossier

n° 9

Octobre 2021

La collection Insee Dossier Auvergne-Rhône-Alpes s'enrichit d'un nouveau numéro avec le bilan démographique 2020 de la région. Évolution et structure par âge de la population, natalité et fécondité, mortalité et espérance de vie, unions et ruptures sont abordés dans ce document. Il revient sur les tendances démographiques récentes et anciennes et met en lumière l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur la démographie de la région.

Retrouvez l'ouvrage ainsi que les données sur
insee.fr



ISSN : 2556-4897 (en ligne)
REF. Insee Dossier
Auvergne-Rhône-Alpes n° 9
Octobre 2021